

Annales concours ecricome 2006

Latin



**ESPRIT GÉNÉRAL**

Cette épreuve est conçue selon le programme des classes préparatoires littéraires.

**ÉPREUVE 2006**

**Durée : 3 heures**

*Document autorisé : dictionnaire latin-français (Gaffiot).*

La composition dans une autre option que celle pour laquelle le candidat s'est inscrit est interdite.

**SUJET ENS ULM AL*****Les méfaits de l'ivresse***

Si hoc colligere uis uirum bonum non debere ebrium fieri, dic quam turpe sit plus sibi ingerere quam capiat et stomachi sui non nosse mensuram, quam multa ebrii faciant quibus sobrii erubescant, nihil aliud esse ebrietatem quam uoluntariam insaniam. Extende in plures dies illum ebrii habitum: numquid de furore dubitabis? Nunc quoque non est minor, sed breuior. Omne uitium ebrietas et incendit et detegit, obstantem malis conatibus uerecundiam remouet: plures enim pudore peccandi quam bona uoluntate prohibitis abstinent. Ubi possedit animum nimia uis uini, quidquid mali latebat emergit. Non facit ebrietas uitia, sed protrahit. Crescit insolenti superbia, crudelitas saeuo, malignitas liuido: omne uitium laxatur et prodit. Adiiice illam ignorationem sui, dubia et parum explanata uerba, incertos oculos, gradum errantem, uertiginem capitis, tecta ipsa mobilia uelut aliquo turbine circumagente totam domum. Quae gloria est capere multum? Cum penes te palma fuerit et propinationes tuas strati somno ac uomitantes recusauerint, cum superstes toti conuiuio fueris, cum omnes uiceris uirtute magna et nemo uini tam capax fuerit, uinceris a dolio.

Sénèque *Lettres à Lucilius 83, 18*

**SUJET ENS LETTRES ET SCIENCES HUMAINES*****Comment émouvoir des juges***

Non solum dicendo, sed etiam faciendo quaedam lacrimas mouemus; unde et producere ipsos qui periclitentur squalidos atque deformes et liberos eorum ac parentes institutum, et ab accusatoribus cruentum gladium ostendi et uestes sanguine perfusas uidemus, et uulnera resolui, uerberata corpora nudari. Quarum rerum ingens plerumque



uis est, uelut in rem praesentem animos hominum ducentium, ut populum Romanum egit in furorem praetexta C. Caesaris praelata in funere cruenta. Sciebat ui interfectum eum, corpus denique ipsum impositum lecto erat, uestis tamen illa sanguine madens ita repraesentauit imaginem sceleris ut non occisus esse Caesar, sed tum maxime occidi uideretur. Sed non ideo probauerim quod factum et lego et ipse aliquando uidi, depictam in tabula siparioue imaginem rei cuius atrocitate iudex erat commouendus: quae enim est actoris infantia qui mutam illam effigiem magis quam orationem pro se putet locuturam? At sordes et squalorem et propinquorum quoque similem habitum scio profuisse.

Quintilien *Institution oratoire* 6, 1, 30

### CORRIGÉ ULM AL

#### *Les méfaits de l'ivresse*

Si tu veux prouver que l'homme de bien ne doit pas s'enivrer, montre la honte qu'il y a à absorber plus qu'on ne peut contenir et à ne pas connaître les capacités de son estomac, montre toutes les folies que l'on fait quand on est ivre et dont on rougit à jeun, dis que l'ivresse n'est pas autre chose qu'un folie volontaire. Etends sur plusieurs jours le comportement de l'homme ivre: ne seras-tu pas persuadé de sa folie? Eh bien il y a aussi autant de folie, mais de plus courte durée. L'ivresse enflamme et découvre chaque vice, elle balaie la pudeur qui s'oppose aux mauvais penchants: il y a en effet plus de gens qui s'abstiennent de violer les interdits par honte de mal faire plutôt que par sens du bien. Quand une trop grande quantité de vin possède notre esprit, tout le mal qui s'y cachait surgit. L'ivresse ne crée pas les vices mais les dévoile. L'arrogance grandit chez l'insolent, la furie chez le cruel, la méchanceté chez le jaloux: tous les vices se débrident et s'évalent. Ajoute la perte de la conscience, la parole incertaine et embarrassée, le regard vague, la démarche hésitante, le vertige, le plafond qui se met à tourner comme si quelque tourbillon entraînait la maison tout entière. Quelle gloire y-a-t-il à beaucoup ingurgiter? Quand tu auras emporté la palme et que tes compagnons vaincus par le sommeil et vomissant ne relèveront plus tes défis, quand tu seras le seul survivant de tout le banquet, quand tu auras vaincu tout le monde par ta magnifique endurance, et que personne n'aura absorbé autant de vin que toi, alors tu seras vaincu par le tonneau de vin!

Sénèque *Lettres à Lucilius* 83, 18

### CORRIGÉ ENS LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

#### *Comment émouvoir les juges*

C'est non seulement par la parole mais par une certaine gestuelle que nous suscitons les larmes. D'où l'habitude de présenter les accusés en personne, en tenue de deuil, négligés, avec leurs enfants et même leurs parents et nous voyons l'accusation montrer une épée sanglante, des vêtements trempés de sang et aussi faire débander les plaies et mettre à nu les corps meurtris. Ces procédés sont la plupart du temps très puissants: pour ainsi dire ils attirent l'attention du public sur un objet présent; ainsi le peuple romain se mit-il en fureur à la vue de la robe prétexte de César portée tout en tête de son cortège funèbre. Le peuple savait qu'on l'avait assassiné; en outre son cadavre même avait été placé sur son lit funèbre, mais c'est le vêtement dégouttant de sang qui rendit si présente l'image du crime qu'aux yeux de tous on n'avait pas tué César, semblait il, bien plutôt on le tuait au moment même. Je ne saurais approuver pour autant le procédé qui consiste (comme je l'ai lu et vu moi-même) à peindre sur un tableau ou un rideau la scène dont l'atrocité doit ébranler le juge. Quel est en effet l'avocat assez incapable de parler pour penser que cette représentation muette parlera à sa place mieux qu'un discours? Mais une tenue de deuil, une toilette négligée, une tenue identique chez les proches parents aussi, ont fait, je le sais, la preuve de leur utilité.

Quintilien *L'Institution oratoire* 6, 1, 30

## RAPPORT

Les candidats de l'option *Lettres et Sciences humaines* qui avaient choisi la version latine étaient cette année d'un assez bon niveau comme en témoignent les notes dont la moyenne s'établit à 11,15 sur 20.

La version (*ENS ULM AL*) était extraite d'une des *Lettres à Lucilius* de Sénèque (83,18). Elle traitait d'un sujet dont l'actualité ne se dément pas : *l'ivresse*. Il s'agissait d'un discours moralisateur voulant montrer les méfaits physiques, psychiques et sociaux de l'intempérance.

Le texte latin présentait quelques difficultés que bien des candidats ont aisément surmontées, en particulier la valeur des participes substantivés "*prohibitis*" (L.6) et "*strati somno*" (L.12). Le vocabulaire technique ne faisait pas difficulté mais il s'agissait de "traduire" avec clarté et précision: c'est ce qu'ont fait un bon nombre de candidats.

La version (*ENS LSH*) était extraite de *L'institution oratoire* de Quintilien et montrait quels étaient pour l'avocat romain le droit et même le devoir d'utiliser des procédés qui pourraient nous paraître choquants. A la fin de son discours, l'avocat dans un développement pathétique, la *miseratio*, usait de toutes sortes de moyens dont Quintilien fixe les limites.

Là encore c'était la rigueur de l'analyse qui devait éclairer le sens du texte. La plupart des candidats ont su manifester des qualités de traduction alliant finesse, clarté et correction.